

ANNEXE H

UNIVERSITÉ CONCORDIA – FORMULAIRE DE DEMANDE D'ENSEIGNEMENT À TEMPS PARTIEL

AUCUN AUTRE FORMULAIRE NE PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR SOUMETTRE UNE CANDIDATURE À DES CONTRATS À TEMPS PARTIEL.

CE FORMULAIRE NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉ PAR LES PROFESSEURES ET PROFESSEURS ASSOCIÉS OU PAR LES ÉTUDIANTES OU ÉTUDIANTS INSCRITS AUX CYCLES SUPÉRIEURS À QUI SONT ATTRIBUÉS DES COURS RÉSERVÉS.

LE DÉFAUT DE SOUMETTRE DE L'INFORMATION COMPLÈTE ET EXACTE PEUT AVOIR POUR CONSÉQUENCE D'INVALIDER UNE CANDIDATURE.

• Complétez toutes les cases de ce formulaire et soumettez-en une copie en main propre, par courrier interne ou par la poste à la direction du Département ou de l'Unité d'enseignement appropriée avant la date limite applicable.

• Soumettez-en simultanément une copie en main propre, par courrier interne ou par la poste à l'APTUC (S-K-340).

• Si vous postulez dans plus d'un (1) Département ou Unité d'enseignement, remettez une copie du présent formulaire à chacun des Départements ou Unités d'enseignement appropriés.

Si vous nécessitez de l'espace additionnelle, joignez une page au présent formulaire.

VEUILLEZ ÉCRIRE LISIBLEMENT EN LETTRES MOULÉES

ANNÉE UNIVERSITAIRE: **2017- 2018** (notez que l'année universitaire débute avec la session d'été)

NOM DE FAMILLE: _____ PRÉNOM: _____

ADRESSE POSTALE: _____

Rue App# _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

TÉLÉPHONE: Domicile: (____)____.____.____ Bureau: (____)____.____.____ Cell: (____)____.____.____

Courriel: _____

STATUT: Citoyen canadien

Résident permanent

Visa de visiteur ou d'étudiant (date d'échéance) : _____

1. Inscrivez la liste exhaustive de tous les Départements/Unités d'enseignement dans lesquels vous postulez: _____

2. Cochez la(les) session(s) universitaires du (des) cours sur lequel (lesquels) vous postulez:

Été (/1) (date limite pour la soumission de candidatures: **3 mars**)

Automne (/2) (date limite pour la soumission de candidatures: 15 mai)

Automne/Hiver (/3) (date limite pour la soumission de candidatures: 15 mai)

Hiver (/4) (dates limites pour la soumission de candidatures: 15 mai/ 15 octobre)

3. Indiquez le nombre de vos points d'ancienneté en date de la dernière Liste d'Ancienneté (voir article 8.01): _____

4. Indiquez le nombre de crédits que vous êtes en droit d'enseigner pour l'année universitaire visée par votre (vos) candidature (s): (voir article 9): _____

5. Pour l'année universitaire visée par votre (vos) candidature(s) (toutes sessions universitaires et tous Départements/Unités d'enseignement confondus), en conformité avec l'article 9, indiquez le:

a. Nombre de crédits total que vous désirez enseigner: _____

b. Nombre de crédits total des cours affichés (voir question #9): _____

6. Inscrivez la liste de tous les cours que vous avez enseignés, des cours que vous enseignez présentement et des cours pour lesquels vous avez déjà signé un contrat à temps partiel ou pour lesquels vous avez déjà été recommandés pour enseigner lors de l'année universitaire en cours. (Ceci vise à assurer que vous n'excéderez pas les limites fixées à l'article

•Pour toute professeure ou professeur à temps partiel dans le Département de musique seulement: À combien d'étudiantes ou d'étudiants en enseignement individuel demandez-vous d'enseigner, en plus des cours indiqués ci-dessus? (Spécifiez le nombre total d'étudiantes ou d'étudiants désirés par session universitaire): _____

Assurez-vous que votre Dossier faisant état de votre formation et de votre compétence, incluant votre Curriculum Vitae, soit mis et maintenu à jour (voir article 10.11). Si vous postulez sur un(des) cours que vous n'avez jamais enseigné(s) à l'Université Concordia auparavant, joignez à ce formulaire toute la documentation démontrant vos compétences dans ce domaine, de même que votre Curriculum Vitae.

Il est de votre responsabilité de conserver une copie du présent formulaire et de ses annexes. Les professeures et professeurs à temps partiel sont avisés de s'assurer qu'elles ou qu'ils signent leurs contrats à temps partiels dans le bureau de la doyenne ou du doyen en question à l'intérieur des dates limites et en respectant les conditions énoncées dans la convention collective. Le défaut de le faire pourrait entraîner la réassignation du(des) cours à quelqu'un d'autre.

Signature _____ Jour ____ Mois _____ Année _____